Mise en ligne : 16 mai 2018. www.entreprises-coloniales.fr

ÉMILE LANÇON, Le Khanguet

M. ÉMILE LANÇON Au Khangat-Lançon, près Grombalia (Exposition universelle de 1900, Comité départemental du Rhône, La Colonisation lyonnaise)

[85] Parti de Lyon pour la Tunisie en 1883, accompagné de sa femme et de ses quatre enfants en bas âge, M. Émile Lançon [86] après s'être occupé de la représentation commerciale, se tourna du côté de la colonisation proprement dite.

Ses voyages dans l'intérieur de la Tunisie lui avaient permis d'apprécier les terres, et le persuadèrent qu'elles renfermaient un élément précieux pour la culture de la vigne.

Aidé par les capitaux d'un groupe d'amis, il entreprit de les assister dans l'achat des terres, dans l'organisation de leurs propriétés et dans leurs plantations de vignes, culture qui lui paraissait préférable à toute autre.

Ses projets sourirent à quelques-uns, et c'est ainsi qu'il attirait en Tunisie, en 1884, M. Terras, avoué à Lyon, et achetait pour lui :

1° Le domaine de Zaarouni, situé près de la Manouba, d'une contenance de 300 hectares environ :

2° Hamed-Zaïd, dans le Mornak, d'une contenance de 510 hectares ;

3° Sidi-Athman, dans le Mornak, domaine de 250 hectares.

En 1885, M. Lançon s'associait à M. Fournier, de Lyon, pour acheter le domaine de Birkassa, dans le domaine de Mornak, d'une contenance de 643 hectares et vendu depuis à M. Savignon.

Il plantait 100 hectares de vignes, mettait en bon état un jardin fruitier de 4 hectares environ, et réparait une ancienne maison arabe dont il faisait une agréable habitation.

Vers la même époque, il achetait également pour M. Fournier le Zaouïra de Mornak, d'une contenance de 200 hectares environ, qui appartient aujourd'hui à M. Morellet, et il aidait M. d'Espaigne dans l'achat de son domaine de Hassen-Bey, voisin de Birkassa.

Pour son propre compte, M. Lançon achetait la propriété dite la Bâtie, limitrophe de Hassen-Bey, d'une contenance de 108 hectares.

Il y plantait 30 hectares de vignes et y construisait une petite ferme. Elle a été revendue, quelques années plus tard, à Mme Vve Schmidt.

Continuant sa propagande de colonisation, il acquérait pour M. Gautier, de Lyon, le domaine de Satfini de 250 hectares environ, situé près de la Mohamédia. Il acheta pour lui le domaine de Boucherara, de 1.100 hectares environ, englobant une grande partie du Haut-Mornak, et le revendit, en le morcelant, à MM. Guignard et Reclus, Crété, Charmetant, Moret et Boussand¹. Ces acquisitions formèrent ainsi un groupe lyonnais de belle colonisation.

* *

[87] Enfin, la dernière œuvre de M. Lançon, et la plus importante, a consisté dans l'achat du Khanghat et sa création.

Ce domaine, de 4.000 hectares environ, forme une vallée allongée, entourée de

¹ Émile Moret et Léon Boussand : Domaine de Montcizet :

montagnes, ouverte aux deux extrémités ouest et est sur Tunis et Grombalia. À l'époque où M Lançon en devint acquéreur (1887), il était entièrement couvert de broussailles et aucun chemin ne le desservait ; situé à 35 kilomètres de Tunis et à 45 kilomètres de Nabeul, il était éloigné de toutes ressources.

M. Lançon s'y installait en 1888, dans une ferme très modeste qu'il venait de faire construire.

Afin de donner de la valeur à cet immense domaine, qui demandait l'emploi de capitaux considérables, M. Lançon conçut le projet de le morceler et d'y attirer des propriétaires susceptibles de l'exploiter.

Pour les y décider, il prit l'engagement de planter leurs vignes à forfait et de faire leur vin ; dans ce but, il constituait un syndicat et construisait une importante cave formant la première partie de celle qui devait être nécessaire plus tard à toute l'exploitation.

En 1893, il avait planté dans la vallée 421 hectares de vignes.

À cette époque, d'un commun accord, le syndicat fut dissous et chaque propriétaire commença à exploiter directement sa propriété particulière.

M. Lançon avait créé au Khangat, de 1887 à 1893, un centre important comprenant seize propriétaires ; il avait construit une chapelle, une vaste cave, une belle maison, plusieurs fermes. Une bonne route traversait désormais la vallée en allant de Tunis à Grombalia et le chemin de fer devait desservir la propriété. Aujourd'hui, une gare, celle de Kanguet, est située à 2 kilomètres du côté est du Khangat.

Cette propriété fut immatriculée le 20 mai 1889 sous le nom de Khangat-Lançon.

Voici la liste des propriétaires, la plupart lyonnais, entre lesquels a été morcelé le Khangat, et le nombre d'hectares de vignes que M. Lançon a plantés pour chacun d'eux (en hectares) :

	Terre	Vignes
MM. GILLET (Joseph)	630	30
GILLET (Fr.)	980	35
GénéralLECLERC	100	40
RIANT	100	10
DAUTRESMES fils	150	26
DAUTRESMES père	50	10
LABONNARDIÈRE	36	10
BENNETT (N.)	88	25
BENNETT (H. D.)	108	20
CAQUET	50	>>
DUMONT	223	»
LALLEMAND-HENNIN	100	20
Dr HUE	319	40
GUESNON	500	120
Il reste à M. LANÇON	650	35
	4.084	421

Des fermes nouvelles se sont construites, des vignes ont été plantées, et la vallée forme un centre prospère de colonisation, l'un des plus beaux de la Tunisie.

Pour arriver à ce but, M. Lançon a dû déployer la plus grande énergie et beaucoup d'intelligence et d'activité. Il a travaillé ainsi pour la colonisation, plus peut-être que pour lui-même, car bien souvent les créateurs ne profitent pas de leurs œuvres.

AVIS DE DÉCÈS (*Tunis-Journal*, 27 juin 1889)

Monsieur et Madame ÉMILE LANÇON et leurs familles ont la douleur de faire part à leurs amis de la mort de leur fille

Marguerite LANÇON décédée au Khanguat-Hadjaj, le 22 juin 1889, à l'âge de six mois.

NÉCROLOGIE M. Émile Lançon (*Le Figaro*, 26 novembre 1904)

On annonce la mort :

— De M. Emile Lançon, spécialiste viticulteurde Lyon, décédé à Bruxelles à son retour du Congo où il était allé faire des essais de plantation de vigne pour l'État indépendant.



CORRESPONDANCE DE L'AFRIQUE DU SUD (Revue des vins et liqueurs, 30 avril 1905)

Pretoria, le 2 avril 1905.

Pendant que les lions du Zambèse fuient devant la locomotive des grands express dans l'Afrique de l'Est, les hippopotames du Congo dans l'Afrique de l'Ouest voient d'un mauvais œil un vigneron qu'ils aperçoivent en train d'opérer la taille de ses vignes sur les coteaux prés de Stanley Falls. Ce vigneron, qui s'appelle Émile Lançon, et qui est Français, avait demandé et obtenu du gouvernement du Congo libre la permission d'établir et de diriger en personne un vignoble dans l'endroit indiqué et, grâce à son entreprise et à son intelligence, il semble avoir pleinement réussi.

Après avoir créé un vignoble actuellement en plein rapport, en Tunisie, M. Lançon est allé dans l'Est-Afrique allemand, où la vigne pourra prospérer ainsi qu'il a été démontré par les expériences faites par lui.

Mais que M. Lançon n'aille pas trop loin dans l'intérieur de l'Afrique pour faire ses investigations viticoles, sans quoi sa récolte pourra bien être pour les chimpanzés qui,

comme les orang-outangs de Bornéo, sont extrêmement friands du jus de la treille qu'ils ont connu et apprécié longtemps avant que l'homme ne se fût avisé de se mettre dans les vignes du Seigneur.

NÉCROLOGIE Mme Émile Lançon (Les Annales coloniales, 21 mai 1935)

Nous apprenons la décès, survenu à Tunis, de Mme Émile Lançon.

Doyenne de la colonie agricole française, Mme Lançon s'était fixée en Tunisie, avec M. Lançon, en 1883, où ils créèrent les domaines de « Bir Kassar » et « La Bâtie », près de Tunis, puis quelques fermes au Mornag ; leur œuvre principale fut la création de Khanguet el Hadjaj.